

Comment accompagner les établissements de santé dans la migration digitale de leurs archives médicales ?

En matière d'archivage, les établissements de santé commencent tout juste à entamer le virage numérique. Et une migration digitale totale, où le support numérique remplacerait entièrement le support papier, n'est pas pour tout de suite. C'est pourquoi PRO ARCHIVES SYSTEMES a élaboré une solution d'archivage mixte ArcHybrid®, adaptée à l'évolution technologique actuelle.

À la fois spécialiste de l'archivage papier et de la dématérialisation, PRO ARCHIVES SYSTEMES est fortement implanté dans le secteur de la santé. Outre deux cent cliniques et hôpitaux répartis dans toute la France, l'entreprise gère la totalité des archives externalisées de l'AP-HP (30 établissements) dans ses sites agréés par le Service Interministériel des Archives de France (SIAF).

« Le décret du 5 décembre 2016 confère la même force probante au dossier patient numérique qu'à sa version papier. La force probante est désormais indifférente au support. Partant de ce principe, une ordonnance de janvier 2017 permet la destruction des originaux papier numérisés selon un processus fiable », indique Simon Ostermann, responsable du pôle Santé chez PRO ARCHIVES SYSTEMES. « Le législateur pose des conditions pour conférer le caractère de fiabilité à la copie numérique d'un original papier. En substance, la reproduction doit se faire à l'identique de la forme et du contenu de l'original, et l'intégrité doit être garantie dans le temps, attestée par une empreinte électronique assurant que toute modification ultérieure de la copie est détectable. La future NF Z42-026, qui sera publiée cette année, sera la norme de référence définissant les prestations

de numérisation fidèle et leur contrôle ». rappelle Simon Ostermann. Cependant, ce cadre réglementaire étant récent, les établissements de santé ne pourront pas se passer immédiatement du papier, ce qui laisse penser que les flux papier se poursuivront pendant quelques années encore, avant de se tarir progressivement. « La solution ArcHybrid®, qui permet d'archiver les dossiers physiques et numériques à partir d'une interface internet sécurisée en mode SaaS, répond ainsi à une situation intermédiaire : l'externalisation et la numérisation forment un ensemble cohérent et complémentaire », estime le responsable du pôle Santé.

Des solutions de dématérialisation adaptées

Conforme à la norme NF Z42-013, PRO ARCHIVES SYSTEMES dispose de l'agrément HADS permettant d'héberger des données de santé. L'entreprise gère des coffres-forts électroniques dans le respect des mesures mises en œuvre pour l'enregistrement, le stockage et la restitution de documents électroniques, dans des conditions qui en garantissent l'intégrité, la confidentialité, la disponibilité et la traçabilité. « Pour répondre aux demandes en dématérialisation des établissements de santé, la meilleure réponse est l'adaptation à leurs besoins. Nous déployons ainsi deux solutions majeures : le coffre-fort électronique



Simon Ostermann, responsable Pôle Santé chez PRO ARCHIVES SYSTEMES

communicant (CFEC) qui permet de transmettre les informations directement au SIH de l'hôpital, ou sur l'ordinateur du médecin habilité. Une alternative est la numérisation à la demande qui intervient lorsque l'archive papier est déjà externalisée. Dans ce cas, la numérisation ne s'effectue qu'après la demande de restitution du dossier par l'établissement », décrit le responsable Pôle Santé de PRO ARCHIVES SYSTEMES. Dans les deux solutions, ce système rend la transmission du dossier patient économique, rapide et écologique. Simon Ostermann peut conclure : « Le nouveau cadre réglementaire impose la question de la dématérialisation dans le paysage médical français. L'original papier et sa copie numérique sont désormais sur un même pied d'égalité juridique. Nous nous situons ainsi à un moment pivot où la législation rattrape l'évolution technologique, et fait entrer l'archive médicale dans une nouvelle ère digitale ». PRO ARCHIVES SYSTEMES sera présent au Salon HIT, Village Cloud Santé® (stand E41) du 16 au 18 mai 2017 à Paris Expo, Porte de Versailles. ■